

## L'ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE LODZ (1870 - 1914)

Les années 70 voient s'implanter la révolution technique qui a donné un essor foudroyant aux grands établissements industriels employant plus de 500 ouvriers (1). Leur nombre s'élève surtout dans l'industrie textile où il passe de 1 à 24, entre 1869 et 1900. Ils emploient 61 % des 51.816 ouvriers de Lodz et fournissent, en valeur, 63,2 % de la production textile. Il n'y a, alors, aucune grande entreprise dans les autres branches (2).

Jusqu'à la première guerre mondiale, le nombre de ces établissements est multiplié par 2,5. En 1913, ils sont 56, qui représentent 9,6 % de toutes les firmes de la ville, mais qui concentrent 62,1 % des ouvriers et produisent 62 % de la production industrielle totale de Lodz. La grande entreprise est le type même de l'entreprise textile (tableau 1), tandis que dans les autres branches comme par exemple dans l'industrie sidérurgique, nous ne trouvons que les Établissements J. John (500-700 ouvriers) au début du XXe siècle (3). Depuis la fin des années 70, la plupart des grandes entreprises se constituent en sociétés par actions.

Jusqu'au milieu des années 60, donc dans la période du capitalisme naissant, l'assistance médicale aux compagnons, aux journaliers et aux ouvriers, à vrai dire, n'existe pas. De même que la notion de l'organisation de l'assistance médicale dans les manufactures et les usines. Pourtant à cette époque, dans les grands établissements de l'industrie textile du Royaume de Pologne, on relève des essais d'assistance médicale. C'est le cas dans les établissements de Charles Scheibler fondés en 1855 ou dans ceux de Ludwig Geyer fondés en 1828 où on employait des médecins, on achetait des médicaments et où on assurait des allocations aux ouvriers malades. Chez Scheibler, les ouvriers devaient verser 1 kopeck pour toute dépense médicale de 15 kopecks à une caisse dont les fonds assuraient l'aide médicale (4). Elle était pourtant peu efficace. A partir

TABLEAU 1

## LES PLUS GRANDS ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES ANNEES 1869 - 1913

NOM de la firme	NOMBRE D'OUVRIERS								1879 à 1913 Indicateur de croissance %
	1869	1879	1886	1893	1897	1900	1910	1913	
K. Scheibler	753	5.042	5.879	6.420	6.487	7.615	7.465	7.334	145,5
I.K. Poznanski	-	2.196	2.720	4.099	5.016	6.225	7.000	7.152	325,7
"Heinzel-Kunitzer"	-	524 <sup>d</sup>	921	1.427 <sup>a</sup>	2.472	4.632 <sup>b</sup>	3.200	3.200	610,7
L. Geyer	404 <sup>x</sup>	615	1.002	1.200 <sup>a</sup>	1.576	2.673	4.020	4.200	682,9
L. Grohman	71	215	271	203	-	1.158	1.599	2.420	1.125,6
J. Heinzel	120	800	1.222	1.089	1.170	1.638	1.482	1.800	225,0
L. Allart i Ska	-	200 <sup>c</sup>	451	823	1.149	1.350	1.980	2.000	1.000,0
M. Silberstein	-	124	582	1.255	1.295	1.282	1.385	1.400	1.129,0
S. Rosenblatt	-	186	250	636	1.096	-	-	3.000	1.612,8
K. Steinert	22	42	124	233	-	1.092 <sup>b</sup>	1.391		3.311,9

a = données de 1892 - b = données de 1901 - c = données de 1881 - d = données de 1882  
 x = en 1869, la firme de Geyer a été tenue à ferme par Les frères Ginsberg.

SOURCE : APL, Starszy Fabryczny Inspektor Guberni Piotkowskiej / SFIGP/ 4084, 1110, 475, 477; K. Schweikert, "Die Baumwollindustrie Russisch-Polens. Ihre Entwicklung zum Grossbetrieb und die Lage der Arbeit", Zurich und Leipzig 1913; s. 319; W. Pus, S. Pytlas, "Dzieje Lodzkich Zakladow Przemyslu Bawelnianego in. Obroncow Pokoju "Uniontex" (d. Zjednoczonych Zakladow K. Scheiblera i L. Grohmana/ w latach 1827-1977", Warszawa-Lodz 1979, s. 31, 45, 121; J. Lukasiewicz, "Przewrot techniczny w przemyśle Krolestwa Polskiego 1852-1886", Warszawa 1963, s. 398-399; I. Ihnatowicz, "Przemysl Lodzki w latach 1860-1900", Wroclaw 1965, s. 78, 129-198; W. Pus, "Struktura wlasnoscowa przemyslu wlokienniczego w koncu XIX" w "Rocznik Lodzki" 1973, t. XX, s. 26-37, G. Missalowa, "Studia nad powstaniem lodzkiego okregu przemyslowego 1815-1870", t. III - Burzuzajza, Lodz 1975, s. 127; G. Missalowa i zespol : J. Fijatek, B. Pelka, W. Pus, "Przemysl wlokienniczy do 1918 r /w. :/ Uprzemyslowienie ziem polskich w XIX i XX wieku", Ossolineum 1970, s. 273-274.

de 1866, une directive du Conseil des Ministres ordonnait aux patrons des usines de l'Empire Russe et du Royaume de Pologne d'organiser des chambres pour les soins à raison d'un lit pour cent ouvriers (5). Cette directive n'a pas été réalisée à cause de l'indifférence des industriels pour ce problème.

Par contre, ils se sont intéressés à l'institution des Caisses de Maladies qui commencent à apparaître dans les grands établissements au cours des années 70. Tous les ouvriers versaient à la Caisse 1 à 3 % de leurs gains hebdomadaires. En échange, ils pouvaient profiter d'une aide du dispensaire, recevoir des médicaments et des allocations pendant les maladies nécessitant un séjour à l'hôpital municipal (le seul) de St-Alexandre ou lors de la naissance d'un enfant, ou du décès d'un membre de la famille. En pratique, jusqu'en 1891 où a commencé l'activité de l'Inspection des usines, l'aide médicale était vraiment insuffisante. La plupart des patrons prenaient l'argent des ouvriers des Caisses de Maladies, mais n'organisaient pas d'aide médicale dans les dispensaires ou les hôpitaux (6). On note, au début des années 80 et jusqu'en 1891, que des changements surviennent avec l'apparition d'un mouvement ouvrier organisé dans un parti (le Parti nommé Prolétariat - 1882), par le développement de conscience de la classe ouvrière. La bourgeoisie industrielle essaie de gagner la confiance des ouvriers pour les écarter de l'influence néfaste des idées socialistes (7). Leur philanthropie, comme dans les pays occidentaux, est un remède pour résoudre les problèmes sociaux et pourtant, au début de 1884, un bon nombre des plus grands, des grands, des moyens et des petits établissements n'avaient pas encore organisé l'aide médicale. C'était le cas de 37 des plus grands établissements qui employaient 12.088 ouvriers, c'est-à-dire 64,5 % de l'ensemble des travailleurs des 776 entreprises (8). Une aide médicale permanente qui comprenait les consultations des médecins, des aides-médecins, des médicaments gratuits pour les ouvriers et leurs familles avait été organisée dans 14 des plus grands et des grands établissements, entre autres chez Scheibler, Poznanski, Grohman, Biedermann, Lorenz, et dans l'Entreprise du gaz (9).

Il faut surtout distinguer les établissements de Scheibler où, avec 150.000 roubles, on a réussi à édifier un hôpital de 40 lits, le troisième dans le Royaume de Pologne (10). Certes, l'hôpital n'avait pas les 55 lits prévus pour les 5.471 ouvriers que comptaient les établissements, mais ce qui était l'essentiel c'est qu'il disposait d'un équipement moderne, d'une salle d'opération, des cabinets électro et hydrothérapeutiques – fait unique dans tout le Royaume de Pologne – et enfin, de deux services d'hospitalisation. Auprès de l'hôpital, on a ouvert un dispensaire, une pharmacie et une maison de retraite destinée à des ouvriers méritants ne recevant aucune aide de la part de leurs familles. L'établissement et ses ouvriers, au moins dans les débuts, devaient payer une cotisation (1 % du gain hebdomadaire) pour assurer cette assistance médicale. Les enfants de moins de 15 ans dont les parents travaillaient à l'usine pouvaient profiter de l'assistance

médicale gratuite. La Maison Scheibler disposait aussi d'un ensemble de six dispensaires situés dans chaque atelier. Dans chaque dispensaire, qui recevait les malades trois fois par semaine, travaillait un certain nombre de médecins et d'aides-médecins. Au XIXe siècle, il y avait deux médecins et quelques aides-médecins : en 1901, quatre médecins et un aide-médecin; dans les années 1905-1906, neuf médecins; en 1913-1919, quatre médecins et quatre aides-médecins (11).

Les autres grands établissements du XIXe siècle, et plus tard, étaient loin de l'organisation de la maison Scheibler. En 1886, d'après le témoignage de l'inspecteur G. Rykowski, seule la Maison Scheibler avait organisé une aide médicale respectueuse des règles. Les autres établissements comme celui de Geyer, de «Heinzel et Kunitzer» ne possédaient même pas d'infirmerie en cas d'accident du travail (12). L'assistance médicale se bornait bien souvent à des consultations auprès des médecins ou des aides-médecins. Ajoutons que six grands établissements seulement distribuaient des médicaments gratuits. L'aide médicale n'était pas prévue pour les familles et, en fin de compte, la charge des traitements retombait sur les Caisses de Maladies. Les moyennes annuelles des dépenses, pour les années 1887-1891, calculées par ouvrier, nous montrent à quel point les autres firmes s'écartaient du système organisé par Scheibler. Alors que chez Scheibler, les dépenses étaient de 4,50 roubles, elles n'étaient, chez Heinzel, que de 1,55 roubles, chez Poznanski que de 0,97 roubles, chez Geyer que de 0,70 roubles seulement (13) ! Comme nous l'avons déjà mentionné jusqu'au tournant des années 80-90, l'organisation de l'assistance médicale aux ouvriers était insignifiante. Cette période d'organisation médicale spontanée a cédé la place aux années 1891-1914 pendant lesquelles a été mise au point la législation de base de l'assistance médicale dans l'industrie (14). En 1892, on a décidé des prescriptions valables dans le gouvernement de Piotrkow donc, pour Lodz, qui déterminaient les principes de l'organisation de l'assistance médicale (hôpital et dispensaire). D'après ces prescriptions, ceux des plus grands établissements qui ne l'avaient pas encore fait, devaient ouvrir des hôpitaux auprès des usines, dans la proportion d'un lit pour cent ouvriers. Le nombre des malades dans un arrondissement industriel ne devrait pas dépasser 3.000 personnes. Les dispensaires seraient ouverts deux à trois fois par semaine. Dans les établissements à nette majorité féminine, on devrait engager une sage-femme. Le temps du traitement hospitalier, aux frais de l'usine, ne pouvait dépasser trois mois. Dans des décisions supplémentaires on n'a pas déterminé, de façon claire, les principes de la gratuité des droits des membres de la famille. En outre, après, les nouvelles dispositions soumettaient les fonds des Caisses de Maladies au contrôle des inspecteurs des usines. La cotisation des ouvriers à la Caisse n'était pas changée; on a introduit une règle d'après laquelle un tiers de toutes les dépenses destinées à l'entretien du personnel médical et en général à la protection de la santé

serait versé par le patron (15).

La publication des prescriptions, la grève des ouvriers pendant la Révolte de Lodz, en 1892, l'insistance des Inspecteurs des usines ont influencé la création des dispensaires avec des médecins permanents ou non. On a aussi commencé la construction d'un certain nombre d'hôpitaux auprès des usines, surtout dans les plus grands établissements qui, depuis 1891, avaient déjà organisé, dans une certaine mesure, les soins à domicile.

En 1892, l'industriel Poznanski a construit un hôpital de 28 lits avec un médecin, un aide-médecin et deux personnes de service. Cette même année, deux autres industriels, Heinzel et Kunitzer, ouvrent un hôpital de 32 lits; en 1894, six établissements et notamment ceux de M. Silberstein, R. Biedermann, L. Allart, P. Desurmont, Birnbaum et Schwartz, M. Kohn en ouvrent un de 40 lits (16). En 1894, les Établissements de Grehman et ses héritiers ouvrent un semblant d'hôpital de 6 lits, tout comme l'hôpital de 12-15 lits de J. Heinzel qui existait depuis 1879 (17).

Nous avons donc, au milieu des années 90, un équipement hospitalier municipal de 90 lits et 150-170 lits dans les hôpitaux d'usines. L'ensemble n'était guère important pour une ville industrielle qui se développait de façon dynamique. Notons qu'une certaine amélioration se produit à la fin du XIXe siècle avec l'ouverture d'un petit hôpital de la Croix Rouge de 100 lits destiné aux ouvriers des grands et moyens et des petits établissements (18). Dans les années suivantes, comme la plupart des plus grands établissements participaient à la construction de l'hôpital de la Croix Rouge Russe dans lequel ils prenaient à ferme des lits pour leurs ouvriers malades (19).

Ils ne construisaient plus de nouveaux hôpitaux. D'ailleurs ce fermage des lits en proportion relative au nombre des ouvriers employés, n'était pas respecté par les établissements. Par exemple, celui de Rosenblatt (voir tableau 1) a réalisé en 1912, le paiement de cinq lits au lieu de trente, la firme de Steigert (1.446 ouvriers), deux lits au lieu de quatorze. Certaines cliniques comme celles de Holzman, de Watten, l'hôpital Anne-Marie — à partir de 1905 — destiné aux enfants des ouvriers, ont offert un certain nombre de lits aux ouvriers malades (20).

Jusqu'en 1914, Lodz disposait de cinq hôpitaux d'usines. Dans ceux-ci il y avait 287 lits en 1912, 305 en 1913 : donc un peu moins de 30 % du nombre (c'est-à-dire exactement mille lits) qu'auraient dû entretenir ces établissements (21).

Chaque hôpital mentionné se divisait en deux parties, la partie réservée aux soins et la partie administrative. La partie réservée aux soins comprenait des chambres de malades et des salles de chirurgie. Chez Scheibler, il y avait aussi

un service hospitalier pour les malades contagieux. Le problème du traitement des enfants y avait été aussi posé et, depuis 1904, la firme payait 10 lits à l'hôpital Anne-Marie pour les enfants des employés. La plupart des hôpitaux n'avaient pas de salles de gynécologie et d'accouchements, et seuls les deux hôpitaux de Scheibler et de Heinzl et Kunitzer réservaient quelques lits à cet effet et employaient des sages-femmes qui, bien souvent, répondant à l'appel, allaient travailler dans les autres hôpitaux. Le niveau d'équipement des hôpitaux variait. Le meilleur, celui de Scheibler avait un laboratoire moderne, une pharmacie et, depuis 1910, un appareil de radioscopie. L'hôpital de «Heinzl et Kutnizer» ne possédait pas de laboratoire, la salle d'opérations n'était utilisable que pour les interventions chirurgicales les plus simples (22). Dans les hôpitaux d'usines, le plus grand nombre de malades se trouvait dans le service des maladies internes – malades des voies respiratoires et digestives. De toutes les maladies respiratoires, c'est surtout la tuberculose qui sévissait. D'après les données de 1911, si on prend en considération la mortalité causée par elle, Lodz détenait la première place dans le monde. Les décès atteignaient 380 personnes par an pour 10.000 habitants; à Lyon, 295; à Vienne, 289; à Varsovie, 231; à Moscou, 222 et à Bruxelles, 211. Quelles étaient donc les causes de ces décès à Lodz ? Eh bien, surtout les conditions de travail : les travailleurs devaient respirer l'air vicié par l'huile des machines et pollué en plus par les poussières qui s'exhalaient du coton. C'est ainsi que, parmi les malades, les tuberculeux dominaient. Même dans le plus grand établissement de Charles Scheibler et de P. osnanski (23).

Les dispensaires étaient très bien organisés. Il y avait un médecin (homme) dans chacun d'entre eux. La première femme médecin a commencé à travailler dans un dispensaire, pendant la Révolution de 1905-1907. Les heures et les jours d'accueil dépendaient de l'attitude de l'industriel envers l'assistance médicale. Dans quelques grandes usines, chez Scheibler par exemple, on recevait chaque jour, dans les autres, de une à cinq fois par semaine, la moyenne étant de deux fois par semaine. Les consultations concernaient les traitements préventifs qui ne demandaient pas d'hospitalisation. Dans le cadre des consultations prophylactiques, on y examinait les nouveaux ouvriers et on y réalisait les vaccinations (24). Le dispensaire de Scheibler était le plus grand avec six chambres pour chaque atelier. Trois autres grands établissements disposaient de dispensaires de cinq chambres, les autres de quatre chambres. Le plus souvent, c'était des dispensaires à une ou deux chambres, comme chez Heinzl, Grohman, Alardium et dans l'usine du Fil à Lodz (25). Les auscultations de malades étaient des consultations de médecine générale sauf chez Scheibler où il y avait des médecins spécialistes : les oculistes, les pédiatres recevaient chaque jour, sauf le dimanche, les gynécologues, les laryngologues, les chirurgiens, trois fois par semaine, les dermatologues, les médecins des maladies vénériennes, deux fois par semaine.

La santé des ouvriers ne dépendait pas toujours de l'assistance médicale, mais de l'état d'hygiène des établissements et du travail qui étaient vraiment insuffisants. La situation s'est améliorée au tournant des XIXe et XXe siècles avec l'installation de baignoires et de douches dans les plus grands établissements. En 1902, dix firmes en disposaient; en 1912, douze firmes. Hélas, plus de 56 firmes et, entre autres, celle de Poznanski, n'avaient rien organisé (26).

Les ressources financières pour l'entretien des hôpitaux et des soins à domicile, dans les plus grands établissements, venaient des fonds des Caisses de Maladies. Seuls les établissements de Scheibler et de Geyer ont pris en charge, après 1891, l'assistance médicale et les allocations. Dans le dernier cas, on utilisait les fonds des amendes prélevées sur les ouvriers. En 1912, en Russie, un arrêté sur les assurances maladies et en cas d'accidents au travail, a été l'objet de protestations des ouvriers car les Caisses de Maladies devaient passer sous la surveillance de la police, car pour les alimenter les ouvriers devaient verser de 1 à 3 % de leurs salaires tandis que les propriétaires devaient fournir les deux tiers de la mise de fonds des ouvriers. Cet arrêté a libéré les industriels de la charge de l'entretien des lits hospitaliers et de la construction d'hôpitaux particuliers d'établissements. Il précisa aussi que les frais de traitement seraient aux trois-cinquièmes supportés par les ouvriers et aux deux-cinquièmes seulement par les patrons.

Les grands établissements de Bennich, de Leonhardt, de Steinert, de Allart, de Schweikert, de Heinzl, de Stiller, et de Bielschowsky et de l'Usine du Fil de Lodz, sous la pression des ouvriers ont élaboré un statut des Caisses de Maladies plus avantageux que l'arrêté mentionné. Entre temps, la firme de Poznanski a décidé, en 1914, d'assurer une allocation de maladie aux ouvriers soignés dans les hôpitaux, de remettre aux femmes non-assurées des ouvriers une allocation de 8 roubles pendant l'accouchement. Dans les autres grandes firmes comme chez Scheibler, Geyer, Heinzl, Leonhardt, Daube, les familles ont pu profiter des prestations médicales à partir de 1913-1914.

Jusqu'au mois de mai 1914, on a créé le plus souvent dans les grands établissements 68 nouvelles Caisses de Maladies qui étaient sans aucun doute la réalisation d'un modèle d'assistance médicale dans les usines. Les ouvriers n'ont pu en profiter pleinement à cause du déclenchement de la première guerre mondiale.

*Stefan PYTLAS*  
(Université de Lodz)

## NOTES

- 1 – La division des établissements, entre autres d'après le critère de l'emploi, est utilisée dans le milieu des historiens en Pologne, depuis une vingtaine d'années. Un petit établissement employait moins de 15 ouvriers, un moyen de 16 à 100, un grand de 101 à 500. Voir G. MISSALOWA, *Typy zakładów i przedsiębiorstw w przemyśle włókienniczym okręgu łódzkiego* /w :/ *Zakłady Przemysłowe w Polsce XIX i XX w.*, Warszawa 1967, s. 89; J. FIJATEK, «Przemysł włókienniczy Królestwa Polskiego w latach 1885-1894 w świetle materiałów Inspekcji Fabrycznej» *«Rocznik Łódzki»* 1967, t. XV, s. 31.
- 2 – W. PUS, *Gospodarka Łodzi w okresie kapitalistycznym (do 1918 r.)*, roz. III Okres rozwiniętego kapitalizmu (1866-1900) /w :/ *Łódź. Dzieje miasta*, red. R. Rosin, t. I, Do 1918 r., red. B. Baranowski, J. Fijatek, Warszawa-Łódź 1980, s. 259, 261.
- 3 – K. BADZIAK, *Gospodarka Łodzi w okresie kapitalistycznym (do 1918 r.)*, roz. IV - Początki imperializmu /1900-1914/ /w :/ *Łódź. Dzieje miasta...*, s. 279, 289.
- 4 – Zoda do historii przemysłu włókienniczego okręgu łódzkiego w XIX w., opr., M. Bandurka, M. Kolodziejczak, J. Trela, Warszawa 1966, p. 436.
- 5 – J. FIJATEK, «Zasady organizacji pomocy lekarskiej dla robotników fabrycznych w Królestwie Polskim w drugiej połowie XIX w.» *«Zdrowie Publiczne»*, 1968 nr 2, s. 191.
- 6 – Tenze, *Polozenie ludności* /w :/ *Łódź. Dzieje miasta...*, s. 341-342. Dans les années 1878-1881 les ouvriers de Scheibler, Poznanski, Biederman, Kunitzer, Eisenbraun étaient soignés dans l'hôpital municipal de Łódź.
- 7 – «Przedświt» 1881 r. Nr 2, s. 3.
- 8 – «Dziennik Łódzki» 1884 nr 91, s. 1-2; W.W. Swiatłowski, *Fabryczny rabocznij*, Warszawa 1889, s. 183-186. Les dispensaires ont été tôt organisés chez Biederman, Gejer, J. Heinzel, J. Kunitzer, Poznanski, M. Silberstein et Scheibler.
- 9 – TAMZE, W. PUS, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 160.
- 10 – J. SADOWSKA, S. PYTLAS, «Formy organizacyjne opieki zdrowotnej w przemyśle włókienniczym Królestwa Polskiego.» *«Zdrowie Publiczne»* 1979, Nr 4, p. 260. Le premier hôpital (en 1882) a été ouvert par la firme «Zawiercie», le deuxième, en 1883 – firme «Hielle et Dittrich» – Zyrardow.
- 11 – W. PUS, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 161-162, K. PAWŁOWSKA, *Szpital Tow. Akc. K. Scheiblera na ile stosunków, sanitarnych w Łodzi w latach 1884-1914*, Łódź 1964 (mpis w AM w Łodzi), s. 23-33.
- 12 – *Zródła do dziejów klasy robotniczej na ziemiach polskich*, red. N. Gasiorowska-Grabowska, Warszawa 1962, t. II, s. 80.
- 13 – J. FIJATEK, *Działalność Inspekcji Fabrycznej w przemyśle włókienniczym Królestwa Polskiego (okres autonomiczny 1885-1894)*. Studium z położenia włókienniczej, Łódź 1969 (mpis), s. 278; W. PUS, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 163.



- 14 – Archiwum m. Łodzi (APL), Rząd Gubernialny Piotrkowski, Wydział Lekarski 207 k. 201-210; J. FIJATEK, «Zagadnienie ochrony zdrowia robotników fabrycznych w Łodzi do roku 1914», «Rocznik Łódzki» 1977, t. XXV, p. 121. Jusqu'en 1891 on a organisé 40 dispensaires. Dans le gouvernement de Piotrkow il y en avait 64.
- 15 – J. FIJATEK, *Polozenie...*, s. 343; J. SADOWSKA, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 261.
- 16 – *Zrodla do dziejow...*, s. 143-146; J. FIJATEK, «Zagadnienia», s. 117-118, tenze, *Dzialalnosc lekarzy na rzecz rozwoju spolecznych form opieki zdrowotnej w Łodzi (do 1914 r.)*, «Rocznik Łódzki» 1973, t. XX, s. 73; J. SADOWSKA, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 261-262.
- 17 – J. FIJATEK, «Zagadnienia», s. 118; W. PUS, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 172; S. PYTLAS, *Monografia zakladow przemyslu wełnianego Juliusza Heinzla w Łodzi (1866-1914)*, Łódź 1967, (mpis w UL), s. 137-138. L'hôpital avait un caractère temporaire lié aux épidémies. Les ouvriers gravement malades étaient soignés dans l'hôpital municipal. Depuis 1898 l'établissement tenait en ferme 2 à 4 lits (jusqu'en 1903), puis 10 à 12 dans l'hôpital de la Croix Rouge Russe.
- 18 – J. FIJATEK, «Zagadnienia», s. 119; tenze, «Problemy medyczne i spoleczne na ziemiach polskich w okresie rozwiniętego kapitalizmu do roku 1918», «Archiwum historii medycyny» 1976, t. XXXIX, s. 14; J. SADOWSKA, *Opieka zdrowotna w przemyśle włókienniczym Królestwa Polskiego w latach 1866-1914*, Łódź 1979 (mpis w BUL), s. 163. D'après J. SADOWSKA, l'hôpital de 12 lits, en 1897, a été fondé par l'établissement de Sz. Rosenblatt. En outre la firme de Geyer a ouvert un hôpital à 18 lits.
- 19 – Voir la note 17. Entre autres la firme d'Allart a tenu en ferme 2 lits en 1900-1913, de même Rosenblatt, P. Desurmont, Grohman. La firme d'Allart avait encore de 10 à 16 lits dans l'hôpital appelé «Commun».
- 20 – J. FIJATEK, «Zagadnienia», s. 119; J. SADOWSKA, *op. cit.*, s. 163; H. TREKNER, «Stan obecny szpitalnictwa w Łodzi» *Przegląd Lekarski*, Kraków 1912, nr 9, s. 164. Dans la clinique de Watten l'établissement de Geyer tenait en ferme 30 lits. Voir : Al. Woycicki, «Instytucje fabryczne i spoleczne w przemyśle Królestwa Polskiego, cz. II», *Ekonomista* 1914, t. IV, Warszawa 1915, s. 55-57.
- 21 – J. SADOWSKA, *op. cit.*, s. 163, 180; J. FIJATEK, «Zagadnienia», s. 120; J. SADOWSKA, S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 262; Al. WOYCICKI, *op. cit.*, s. 57. D'après WOYCICKI il y avait encore des hôpitaux dans l'établissement du Fil à Łódź (829 ouvriers) - 8 lits et chez J. John (1.020 ouvriers) - 8 lits. A mon point de vue, c'était des semblants d'hôpitaux.
- 22 – J. SADOWSKA, *op. cit.*, s. 157, 174, 179-180, 193, 195. Les frais d'entretien à l'hôpital de «Heinzel et Kunitzer» – pour un malade 31,65 roubles, chez Scheibler - 46, 48, chez Poznanski – 45,75 et dans l'hôpital «Commun» – 45, 50. Il s'agit des frais dans le cadre de l'année.
- 23 – Al. WOYCICKI, *op. cit.*, s. 35, 57.
- 24 – J. SADOWSKA, *op. cit.*, s. 152, 153, 155.
- 25 – Tamze, s. 151 (Donz 1903 r.). S. PYTLAS, *op. cit.*, s. 138; Al. WOYCICKI, *op. cit.*, s. 54.
- 26 – Al. WOYCICKI, *op. cit.*, s. 39-41.